

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale
Samedi 12 Octobre 2019 – ELNE

AFBBF-IFBB FRANCE

Le samedi 12 Octobre 2019 à 14h00 à ELNE, s'est déroulée l'Assemblée Générale

L'Assemblée est présidée par Mario VALERO, en sa qualité de Président.

Après constatations des membres présents ou représentés, Mario Valero en sa qualité de président déclare alors que l'Assemblée générale est ouverte et déplore le petit nombre de personnes présentes

Ouverture et rappel de l'ordre du Jour par le Président :

- **Rapport moral présenté par le président**
- **Rapport d'activité**
- **Rapport financier présenté par le trésorier**
- **Questions diverses**

Rapport moral de l'association

Mario VALERO : Remercie les membres présents à l'Assemblée Générale. Rappelle qu'à ce jour,

- ◆ 11 clubs sont affiliés à la fédération, ce qui représente plus de 1350 licenciés dont 764 licences compétiteurs.
- ◆ Plus de 250 compétiteurs ont été envoyés aux compétitions Internationales.
- ◆ Toutes compétitions et catégories confondues (Championnats d'Europe et monde) cela a représenté un budget d'environ 70.000 €.
- ◆ Nos partenaires – sponsors
- ◆ BIOTECH – JAN TANA
- ◆ Cette saison nous avons un nouveau sponsor qui est la Société GER (Marseille).

Rappel des faits importants :

- ◆ Demi-finale Nord
- ◆ Demi-finale Sud
- ◆ Finale France
- ◆ Grand Prix des Alpes
- ◆ Championnat du Monde à Biarritz

Tous ces événements se sont très bien déroulés avec un retour positif des compétiteurs.

Lecture du rapport d'activité par Mario VALERO

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

Commission équipe de France :

Philippe EICHLER Responsable Athlètes : le bilan 2018/2019 est très positif, lors des Championnats internationaux, la France s'est hissé parmi les meilleures nations.

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

Lecture du rapport financier par Jacqueline BELLLOT

Mme Belliot Jacqueline, met l'accent sur le fait que cette année environ plus de 250 athlètes sont partis en compétition Internationale, et que tous les athlètes ont reçu un survêtement offert.

Mme Belliot nous fait part du non paiement de la deuxième échéance concernant le sponsoring de la société Jan Tana, échéance qui se montait à 5000 €, plusieurs lettres de relance ont été envoyées sans résultat.

Madame BELLLOT communique, que les comptes ont été supervisés par un Cabinet Comptable, et un commissaire aux comptes, le Cabinet Comptable stipule que les comptes sont tenus normalement et qu'il n'y a pas d'anomalie, les livres comptables seront disponibles physiquement chez Madame Belliot (Trésorière de l'A.F.B.B.F.) (*aucun document ne sera envoyé par courrier*)

Certaines personnes présentes consultent les cahiers comptables et approuvent les comptes.

Approuvé à l'unanimité par les membres présents

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15h30 :

Procès-Verbal dressé par le Président, signé par le Président.

Le Président

